



Bellegarde, le 13 janvier 2015

DEPARTEMENT DU GARD

VILLE DE
BELLEGARDE

SECRETARIAT DE DIRECTION

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JANVIER 2015

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux ont été régulièrement convoqués le sept janvier deux mille quinze.

Etaient présents : Mmes et MM. Juan MARTINEZ, Catherine NAVATEL, Jean-Paul REY, Stéphanie BOUSSAHA, Michel BRESSOT, Claudine SEGERS, Olivier RIGAL, Aurélie MUNOZ, Christophe GIBERT, Marinette CANET, Anne-Marie MALDONADO, Roseline BOURRELLY, Nancy REY, Eric MAZELLIER, Jérôme PANTEL, Isabelle GIOENI, Fabien SMAGGHE, Frédéric ETIENNE, Linda LESEL, Johan GALLET, Adrien HERITIER, Martine BASTIDE, Georgette ROUVRAY, Alain DUCROS, Jacques BONHOMME, Claude JANVIER.

Etaient absents : Mmes et M. Lucie ROUSSEL, Elie BATAILLE, Nathalie SIMONE.

Procurations : de Nathalie SIMONE à Claude JANVIER.

Soit, 26 présents et 27 votants

Conformément à l'article L 2121-15 du CGCT, a été élue secrétaire de séance Madame Nancy REY.

🕒 **Monsieur le Maire** ouvre la séance à 20H30 et propose tout d'abord à l'ensemble des conseillers municipaux d'observer une minute de silence en mémoire aux dix sept victimes des attentats terroristes de la semaine dernière.

Après avoir fait un point sur les présents, procurations, votants, Monsieur le Maire propose aux conseillers d'approuver et de signer le compte-rendu de la séance du 14 novembre 2013, pour lequel aucune remarque n'est formulée.

EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR

1. DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DE LA DELEGATION DU MAIRE.

Monsieur le Maire rend compte au conseil des décisions qu'il a prises conformément à la délégation qui lui a été consentie.

Madame ROUVRAY questionne Monsieur le Maire à propos des travaux d'urgence, même si elle dit se douter que cela concerne certainement la rue d'Auvergne. **Monsieur le Maire** confirme que c'est exactement cela et complète en faisant un point sur ce dossier.

Madame ROUVRAY demande également des précisions sur le contentieux avec la Sté ALGAE GREEN VALUES & ENNERIMMO. **Monsieur le Maire** répond qu'il s'agit des fermes photovoltaïques situées sur le plateau.

Pas d'autre remarque.

2. ELABORATION D'UN PLAN DE PROTECTION DE L'ATMOSPHERE(PPA) DE LA ZONE URBAINE DE NIMES – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire expose au conseil que, dans le cadre de l'amélioration de la qualité de l'air, Monsieur le Préfet du Gard a élaboré un projet de Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) de la zone urbaine de Nîmes. Par courrier en date du 25 novembre 2014, Monsieur le Préfet soumet ce projet à l'avis du conseil municipal de la commune de Bellegarde.

Monsieur le Maire explique l'objet de ce plan avec les différentes actions mises en œuvre.

Monsieur BRESSOT précise certains points concernant notamment les secteurs de l'industrie, l'urbanisme, le tertiaire.... et énonce les différents objectifs attendus.

Monsieur le Maire ajoute qu'il n'y a pas d'obligation spécifique pour Bellegarde.

Le conseil approuve à l'UNANIMITÉ.

3. DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2015 – AUTORISATION – BUDGET ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire rappelle au conseil que, dans l'attente du vote du budget au mois de mars 2015, la commune peut décider d'engager, de liquider et de mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, soit :

Pour le **budget de l'assainissement** : un montant de 130 367.028 € (=25% de 521 468.11 €).

Pas d'observation.

Le conseil approuve à l'UNANIMITÉ.

4. DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2015 – AUTORISATION – BUDGET DE L'EAU

De la même façon que pour la question précédente, Monsieur le Maire rappelle que, dans l'attente du vote du budget au mois de mars 2015, la commune peut décider d'engager, de liquider et de mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, soit :

Pour le **budget de l'eau** : un montant de 48 093.82 € (=25% de 192 375.29 €);

Pas d'observation.

Le conseil approuve à l'UNANIMITÉ.

5. DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2015 – AUTORISATION – BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Maire donne la parole à **Monsieur PANTEL** qui présente dans le détail l'ensemble des lignes de crédits du budget principal.

Madame ROUVRAY demande à Monsieur le Maire de lui confirmer que, par exemple, sur la ligne « espaces verts », il s'agit bien d'une reprise en partie de 2014 ?

Monsieur le Maire répond affirmativement.

Monsieur JANVIER évoque les façades de l'église ; **Monsieur le Maire** dit que ce n'est pas prévu dans les 25%, et que de toute façon, cela serait imputé au niveau des dépenses de fonctionnement et non en investissement.

Le conseil approuve à l'UNANIMITÉ.

6. SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION CLUB TAURIN DE LA JEUNESSE BELLEGARDAISE

Monsieur le Maire présente au Conseil les différentes activités menées par le Club Taurin Jeunesse Bellegardaïse au profit de la collectivité.

A ce titre, il propose de les soutenir par l'attribution d'une subvention de 2 200 euros, qui sera mandatée sur le budget principal 2015.

Monsieur le Maire précise que quatre manifestations taurines seront notamment organisées cet hiver. La première se déroulant dimanche 18 janvier sur le parking du Jacquard.

Monsieur BONHOMME s'interroge sur l'intérêt de le faire sur ce lieu plutôt que dans les arènes.

Monsieur GIBERT évoque la volonté de cette association de délocaliser leurs manifestations. Ce qui permet aussi d'éviter certaines nuisances.

C'est une nouvelle formule portée par des jeunes qui semblent responsabilisés et qui méritent d'être soutenus ;

Monsieur GIBERT précise que cette association a 1 an et demi d'existence, et que la moyenne d'âge de ses membres est de 25 ans.

Il ajoute qu'il y aura d'autres courses à venir en février et mars, mais qui se dérouleront dans les arènes. Sont également prévus : une manifestation avec des « Tau » neufs au mois de mai, puis en Juillet 2015 des Olympiades camarguaises, et enfin un Taureau piscine courant août.

Un programme déjà bien chargé, qui mérite d'être soutenu.

Monsieur MAZELLIER précise que c'est la même subvention versée aux autres clubs qui, eux, n'ont organisé qu'un seul événement, voire pour certains aucun.

Le conseil approuve à l'UNANIMITÉ.

7. MODIFICATION DE L'ATTRIBUTION DE COMPENSATION DE LA TAXE PROFESSIONNELLE CCBTA

Monsieur le Maire expose au Conseil qu'il y a lieu de modifier l'attribution de compensation qui nous est versée par la Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence telle que définie dans la délibération du conseil communautaire du 8 décembre 2013, en régularisation du coût du service mutualisé des finances pour l'année 2014.

Madame ROUVRAY interroge Monsieur le Maire sur le montant du reversement à la commune de JONQUIERES ST VINCENT qui est supérieur au montant reversé à la commune de BELLEGARDE. **Monsieur le Maire** répond qu'il s'agit de la compensation de la Taxe Professionnelle et non de la dotation de solidarité. Il précise qu'EDF a notamment beaucoup rapporté en Taxe Professionnelle à JONQUIERES ST VINCENT.

Le conseil approuve à l'UNANIMITÉ.

8. CREATION D'UN SERVICE COMMUN «APPLICATION DU DROIT DES SOLS » AVEC LES COMMUNES DE BELLEGARDE, FOURQUES, JONQUIERES ST VINCENT, VALLABREGUES – ADOPTION DE LA CONVENTION CADRE

Monsieur le Maire expose au Conseil qu'il s'agit de créer un service "Autorisation du Droit des Sols" commun, au 1er janvier 2015, géré par la CCBTA et mis à disposition des communes de Bellegarde, Fourques, Jonquières-Saint-Vincent, Vallabrègues.

Il faut savoir qu'à partir du 1er juillet 2015, l'Etat n'instruira plus les dossiers pour les communes.

L'intérêt est donc, pour les quatre communes qui n'ont pas réellement de service instructeur, et afin de faire face à cette nouvelle compétence, d'opter pour le choix d'un service mutualisé.

Monsieur BRESSOT demande quelles seront les modalités de dépôts des permis de construire à compter du 1er juillet 2015. **Monsieur le Maire** répond que les personnes continueront à déposer les dossiers en mairie ; La seule différence sera que les permis de construire seront transmis pour instruction à Beaucaire au lieu de Nîmes.

Madame ROUVRAY évoque la phrase confuse dans le projet de convention sur les notions de responsabilités en page 11. **Monsieur le Maire** dit que cette phrase sera rectifiée.

Le conseil approuve à l'UNANIMITÉ.

Monsieur le Maire demande au conseil la possibilité d'ajouter une question à l'ordre du jour. Elle concerne le personnel et en l'occurrence des créations de postes afin de permettre des avancements de grade en 2015.

Accepté à l'UNANIMITÉ.

9. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Monsieur le Maire expose au conseil que, dans le cadre des possibilités d'avancement de grade de certains agents au 1^{er} janvier 2015, il y a lieu de créer :

- ☞ 1 poste de **technicien principal 2^{ème} classe**
- ☞ 1 poste **d'adjoint du patrimoine 1^{ère} classe**
- ☞ 1 poste **d'adjoint d'animation principal 2^{ème} classe**
- ☞ 1 poste **d'agent de maîtrise principal**

Monsieur le Maire énumère tous les agents concernés au 1^{er} janvier 2015. Il explique que, pour la plupart, cela fait suite à des réussites d'examens professionnels ; pour d'autres c'est dans le cadre de leur ancienneté.

Il évoque, par la même occasion, la « stagiairisation » de deux agents : Damien LOMBARD au service de l'eau/assainissement et Pierre LAGET aux services techniques.

Le conseil approuve à l'UNANIMITÉ.

☺ L'ordre du jour étant épuisé, **Monsieur le Maire** lève la séance à 21H45.

La secrétaire de séance,
Madame Nancy REY

Juan MARTINEZ,
Maire de Bellegarde